



Établissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles
de Grenoble Saint Ismier

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricoles

1 Chemin de Charvinière
38332 Saint-Ismier Cedex
Tél. 04 76 52 52 18 - Fax 04 76 52 52 22

cfppa.grenoble@educagri.fr
www.edp.educagri.fr
Siret : 193 818 176 00037
N° de déclaration d'activité : 82 83 04556 38



**ATTESTATION CONTRAT D'APPRENTISSAGE
A RENSEIGNER
PAR L'EMPLOYEUR DU FUTUR APPRENTI**

COMMENT CONNAITRE MON OPCO ? via le site « trouver mon opco.fr »

avec le numéro IDCC (identifiant convention collective)

Exemple : POUR l' IDCC 7018 ☞OPCO=OCAPIAT=Agriculture –pêche - agroalimentaire

Ces renseignements nous permettront d'établir la convention qui accompagnera le contrat
(nouvelle réglementation pour valider un contrat d'apprentissage)

ENTREPRISE	
NOM DE LA SOCIETE
SIRET
ADRESSE (complète)

	☎ Email.....
NOM /PRENOM DU RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE
	☎ Email.....
INTERLOCUTEUR POUR LE SUIVI DU CONTRAT
	☎ Email.....
NOMBRE DE SALARIES	
CODE NAF (Code activité de l'entreprise)	
Convention collective applicable	
Code IDCC la convention	
OPCO (pour entreprise privé)	
ATTESTATION A RENSEIGNER AU VERSO DE CE DOCUMENT	
↓	

ATTESTE EMBAUCHER EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Nom et prénom de l'apprenti(e)

Demeurant

Dans le cadre de la formation (cocher la case correspondante) :

- BTS Aménagements Paysagers, d'une durée de 2 ans
- Bac Professionnel Aménagements Paysagers, d'une durée de 3 ans
- Bac Professionnel Aménagements Paysagers, d'une durée de 2 ans (possible si niveau requis)
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers, d'une durée de 2 ans
- Brevet Professionnel RPLFFP d'une durée de 2 ans (Responsable de Production Légumières Fruitières Florales et de Pépinière,)
- Certificat de Spécialisation Arboriste élagueur, d'une durée d'1 an
- Certificat de Spécialisation Construction Paysagère, d'une durée d'1 an
- Capa Jardinier Paysagiste , d'une durée de 2 ans
- Capa des Métiers de l'Agriculture , d'une durée de 2 ans

Dates de début du contrat

Dates de fin du contrat

pour une durée de

Caisse de retraite complémentaire à renseigner sur le contrat

Travail sur machines dangereuse ou exposition à des risques particuliers : oui / non
(si oui, pour les mineurs déclaration à faire à l'inspection du travail sur le site internet - lien ci-joint)
<https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Declaration-de-derogation-aux-travaux-interdits>

Régime social du salarié MSA URSSAF

Possibilité de renseigner une équipe tutorale	Maître d'apprentissage n°1	Maître d'apprentissage n°2
Nom et Prénom		
Portable du Maître d'Apprentissage		
Mail du Maître d'Apprentissage		
Date de Naissance		
Emploi occupé		
NIR (numéro de sécurité sociale)		
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu		
Niveau de Diplôme ou titre le plus élevé obtenu		

L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

Fait à Signature et Cachet de

l'Entreprise (Obligatoire)Le